

COMMUNE DE GENÇAY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 24/03/09

Le Maire ouvre la séance à 20h30 en présence de M.M. les conseillers:

BERGER, BIAIS, BOCK, BOUCHET, CHEVRIER, DEMELLIER, ELIAS, FERRON, FULIGNI, GUICHARD, GUILLEMINAUD, GUYOT, HABERBUSCH, HIPPEAU, LELONG, NEVEUX, PINEAU.

Absent excusé : **DENIS.**

Madame **PAUMARD Chrystelle** secrétaire de mairie, assiste à la séance.

Présence de Madame MEUNIER Inspectrice au Trésor Public.

1. Approbation du compte rendu du conseil du 24 février 2009.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des comptes administratifs 2008.

Madame MEUNIER présente en détail les comptes administratifs ;

- Assainissement de Gençay.
- Gençay demain.
- Mairie de Gençay.

Les trois comptes sont approuvés à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

3. Présentation des budgets primitifs 2009.

Madame MEUNIER donne lecture des budgets primitifs ;

3.1 Assainissement Gençay;

3.1.a - Détail du fonctionnement ;

Total dépenses de fonctionnement	Total recettes de fonctionnement	Observations
148 570.84 €	148 570.84 €	* Redevances

* La redevance de l'assainissement est réactualisée;

- La prime compteur revalorisée de 56 à 57 € soit une augmentation de **1,79 %**.

- La consommation d'eau, le mètre cube d'eau facturé 0,53€ le m3 soit une revalorisation de **1.93%**

3.1.b - Détail des investissements .

Dépenses réelles hors opérations	Total recettes d'investissement
241 768.89 €	241 768.89 €

Le budget primitif Assainissement de Gençay est validé à l'unanimité par les membres du conseil municipal .

3. 2 Gençay demain .

3.2.a - Détail du fonctionnement ;

Total dépenses de fonctionnement	Total recettes de fonctionnement	Observations
515 075.28 €	515 075.28 €	

3.2.b - Détail des investissements .

Dépenses réelles hors opérations	Total recettes d'investissement	Dépenses en opérations
1 145 450.86 €	1 145 450.86 €	

Le budget primitif Gençay demain est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

3.3 Mairie de Gençay .

3.3.a - Détail de la section de fonctionnement :

Total des dépenses de fonctionnement	Total des recettes de fonctionnement
2 114 229,72 €	2 114 229, 72 €

3.2.b - Détail de la section d'investissement .

DEPENSES	MONTANT EN €	RECETTES	MONTANT EN €
Crédits reportés	415 418, 46	Crédits reportés	280 082, 27
Propositions	1 399 089, 55	Propositions	1 534 425, 74
TOTAL	1 814 508, 11		1 814 508,11

Le budget primitif Mairie de Gençay est adopté à l'unanimité, sans hausse des taux d'impôts locaux

4. Questions diverses.

4.1 Marché des producteurs :

Le Pays Civraisien avait pour habitude de financer partiellement le marché des producteurs, cette année le Pays Civraisien renonce à toute aide. La participation demandée pour assurer le maintien du marché de Gençay en 2009 est de 1500 €

Accord de l'ensemble des membres du conseil municipal pour que le marché est lieu cette année.

4.2 Association pour aide à l'adoption :

Afin de récolter des fonds, la troupe de théâtre de Sommières souhaite se produire à Gençay en Interprétant ; Le père Noël est une ordure.

La municipalité met gracieusement à disposition la salle des fêtes, la représentation devrait avoir lieu le 18 avril, la date reste à confirmer .

4.3 Théâtre de verdure :

Les travaux d'aménagement doivent commencer prochainement, l'inauguration est prévue fin juin 2009.

4.4 Maintenance du parc d'éclairage;

SOREGIES par une convention assure l'entretien et le dépannage de l'éclairage public.

A l'origine de la convention, SOREGIES avait fait 2 propositions ;

- Vision 3 : Remplacement de la totalité des lampes sur 3 ans avec dépannages inclus dans la proposition commerciale.
- Vision 4 : Remplacement de la totalité des lampes sur 4 ans dépannages exclus dans la proposition commerciale.

Une étude économique et comparative (à niveau équivalent de panes) a été réalisée démontrant qu'avec la durée de vie des ampoules et temps de fonctionnement annuel, qu'il était plus intéressant de passer en vision 4 (**Gain financier de 20%**).

Accord de principe par les membres du conseil municipal.

La modification de la plage horaire de fonctionnement (moins ½ heure soir et matin) représentant un gain économique annuel de 3600 € n'a pas été retenu par l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h30.

Le prochain conseil aura lieu **le mardi le 28 avril** à 20h30

B.Hippeau